

PATRIMOINE NATUREL

Finalité	Orientations stratégiques	Orientations opérationnelles	Mesures / Actions
Préserver le patrimoine naturel	Suivre et comprendre les évolutions pour anticiper	Mettre en œuvre un observatoire du patrimoine naturel en partenariat avec les acteurs du territoire	1 Poursuivre la hiérarchiation des éléments du patrimoine naturel nécessitant des mesures de suivi ou de protection particulières et des priorités d'actions
			2 Renforcer la connaissance et le suivi des espèces et des habitats remarquables au regard des changements globaux, des usages, des dynamiques naturelles,...
			3 Améliorer la connaissance et le suivi de la biodiversité ordinaire
			4 Structurer la connaissance de l'acquisition des données à la diffusion et favoriser l'échange et la mutualisation de l'information naturaliste
			5 Développer les coopérations avec d'autres organismes en charge de programmes de suivis ou de recherche pour mener une politique d'innovation et d'anticipation
			6 Assurer une veille sur les impacts de certaines espèces sur les activités humaines
			7 Poursuivre la mise en place d'un programme de veille sanitaire de la faune sauvage et des interactions avec la faune domestique
	Maintenir les qualités d'un patrimoine naturel exceptionnel et favoriser la prise en compte des solidarités écologiques qui s'exercent entre les différentes parties du territoire	Préserver les espèces, les milieux et les sites à valeur patrimoniale	8 Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de documents de planification
			9 Restaurer les sites dégradés
			10 Favoriser le retour d'espèces disparues (bouquetins)
		Préserver le bon fonctionnement et le bon état écologique des écosystèmes et des populations	11 Conserver les espèces et/ou les habitats menacés
			12 Favoriser la connectivité ainsi qu'un fonctionnement naturel et équilibré des écosystèmes
		Lutter contre les espèces invasives	13 Préserver les ressources trophiques des espèces à valeurs patrimoniales
			14 Surveiller et contribuer à organiser un plan de lutte pour les plantes invasives et participer à la régulation de certaines espèces animales
		Favoriser une cohabitation harmonieuse entre les activités humaines, les espèces et les espaces	15 Préserver la quiétude des animaux à valeur patrimoniale et de leurs sites vitaux
			16 Expérimenter et promouvoir des usages favorisant un meilleur équilibre entre activités humaines et patrimoine naturel
			17 Inciter les pratiques limitant les dommages causés par la faune sauvage
			18 Veiller à la préservation de la ressource en eau d'un point de vue qualitatif et quantitatif
	19 Favoriser un partage équitable des ressources (eau, herbe) entre l'homme, les espèces sauvages et domestiques		
	Sensibiliser pour faire évoluer les comportements et valoriser le patrimoine naturel	Favoriser l'appropriation et la mobilisation	20 Définir une politique éducative du parc en concertation avec les structures locales pour développer des programmes et des outils de sensibilisation
			21 Communiquer sur la sensibilité, les valeurs et fonctions des écosystèmes et sur l'intérêt de développer une solidarité écologique en zone cœur et en aire d'adhésion
			22 Mobiliser les acteurs et les usagers autour de la préservation du patrimoine
			23 Mettre en place des agendas 21 sur l'aire d'adhésion pour sensibiliser nos vallées à des pratiques respectueuses de l'environnement
		Diffuser les connaissances	24 Développer et structurer les initiatives visant à développer les synergies sur l'ensemble du massif des Pyrénées
			25 Faire prendre en compte les espèces et habitats dans les activités humaines
		Valoriser le patrimoine et les actions entreprises	26 Développer une politique de diffusion de l'information et du porté à connaissance : grand public, institutionnels, partenaires,...
			27 Identifier les éléments du patrimoine naturel qui possèdent une valeur d'usage économique, social et culturel pour les populations locales
			28 Mettre en valeur les éléments du patrimoine naturel et les actions exemplaires